



PROVINCE DE NAMUR



Administration communale

D'ANDENNE

Transmis à Monsieur La D<sup>e</sup> des Papeteries

Godin, M

*Arrête Collège communal  
l'installation d'une  
seconde machine à  
vaporer*

la pièce ci-jointe, même objet que ci-contre avec  
prière de nous en retourner le récépissé ci-dessous  
revêtu de sa signature.

Andenne, le 21 juin 1910

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre

*[Handwritten signatures in purple ink]*

Reçu la pièce ci-dessus renseignée.

Andenne le 22-10-1900

Le Destinataire,

**PAPETERIES GODIN**  
**SOCIÉTÉ ANONYME**  
**← DIVISION ANDENNE →**

*L<sup>re</sup>*

*[Handwritten signature]*



21 Octobre 10

N° 1030

Etablis-  
-ment dange-  
-reux, etc

6 annexes

Monsieur le Gouverneur de la  
province de Namur, le dossier ci-joint relatif à  
l'installation d'une seconde caisse à évaporer à  
l'usine d'Andenne appartenant à la Sté anonyme des  
Papeteries Godin à Huy

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,